



Public  
Service  
Labour  
Relations  
Board

Commission des  
relations de  
travail dans la  
fonction  
publique

N° de dossier de la  
C.R.T.F.P.

Pour usage interne  
seulement

**Formule 14**  
*(article 54)*

**DÉCLARATION SUR LA TENUE D'UN VOTE DE GRÈVE**

*Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*

---

**1. Renseignements sur l'agent négociateur**

Nom :

Adresse postale

Appartement *(si applicable)* :

N° et rue :

Ville :

Province ou territoire :

Code postal :

Nom du représentant autorisé :

Adresse postale *(si différente de celle inscrite ci-dessus)*

Appartement *(si applicable)* :

N° et rue :

Ville :

Province ou territoire :

Code postal :

N° de téléphone : (     )

N° de télécopieur : (     )

Adresse électronique :

---

**2. Nom de l'employeur :**

**3. Description détaillée de l'unité de négociation visée par le vote de grève :**

**4. Nombre de fonctionnaires faisant partie de l'unité de négociation décrite au point 3 :**

**5. Date de la tenue du vote de grève :**

(jj/mm/aaaa)

**6. Date de l'annonce des résultats du vote de grève :**

(jj/mm/aaaa)

---

## SERMENT ou AFFIRMATION SOLENNELLE

Moi, \_\_\_\_\_, je jure (ou j'affirme solennellement) que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont vrais et que j'ai été dûment autorisé(e) à la faire. Je fais le présent serment (ou la présente affirmation solennelle), le (ou la) \_\_\_\_\_ croyant consciencieusement vrai(e).

(Signature du représentant autorisé)

(Fonction exercée auprès de l'agent négociateur)

Déclaré devant moi, \_\_\_\_\_,  
à \_\_\_\_\_,  
dans la province de \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_

(jj/mm/aaaa)

(Signature)

Commissaire aux serments ou autre personne habilitée à recevoir les serments

(LE SERMENT OU L'AFFIRMATION SOLENNELLE DOIT ÊTRE FAIT DEVANT UN COMMISSAIRE AUX SERMENTS OU TOUTE AUTRE PERSONNE HABILITÉE À RECEVOIR LES SERMENTS.)

---